



# Lutte contre les îlots de chaleur urbains

[www.nature-action.qc.ca](http://www.nature-action.qc.ca)



# CHAUD, CHAUD, CHAUD!

À la ville, la grande quantité d'asphalte et de toits favorise l'absorption de la chaleur du soleil, à tel point que la température extérieure peut être de **2 à 12 °C plus chaude** qu'à la campagne.



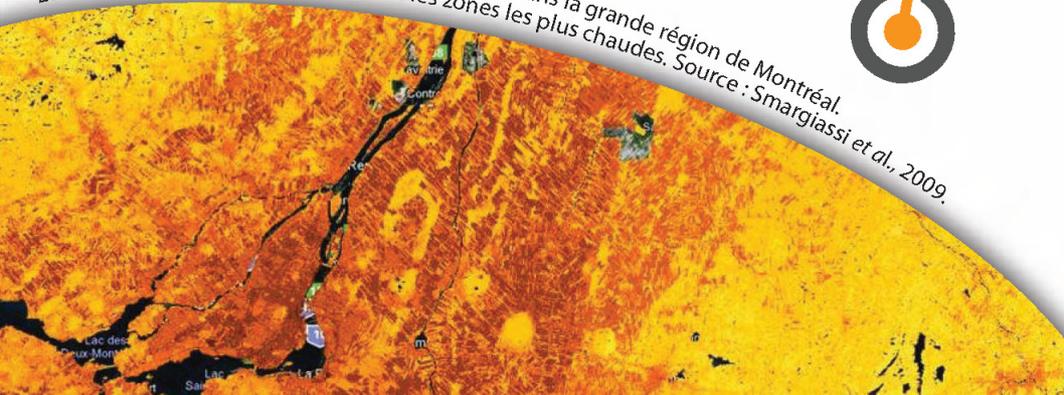
## Il fait chaud à mourir

Intervenir pour contrer les îlots de chaleur urbains n'est pas un luxe, c'est une nécessité. La diminution des îlots de chaleur urbains aura pour effet de :

- ▼ Limiter les problèmes de maladies respiratoires
- ▲ Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur
- ▼ Diminuer l'incidence des coups de chaleur
- ▼ Réduire les complications possibles de certaines maladies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaires, etc.)
- ▲ Améliorer le confort des citoyens
- ▼ Abaisser les coûts en climatisation et en réfrigération
- ▼ Restreindre l'utilisation de l'eau potable



Exemple d'une cartographie d'îlots de chaleur dans la grande région de Montréal.  
Les zones orange foncé représentent les zones les plus chaudes. Source : Smargiassi et al., 2009.

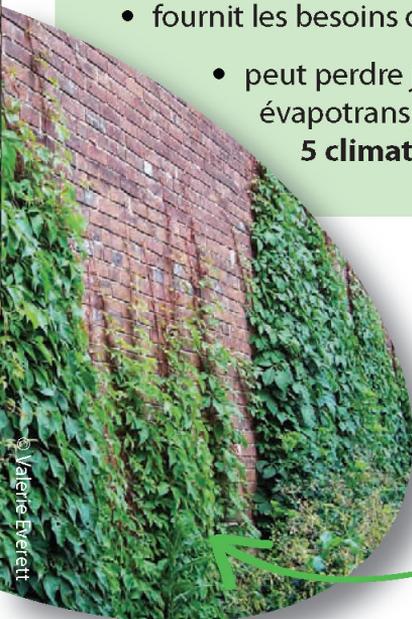


# Saviez-vous que...



## Un arbre mature...

- fournit les besoins quotidiens en **oxygène à 4 personnes**
- peut perdre jusqu'à 450 litres d'eau par évapotranspiration par jour, soit l'équivalent de **5 climatiseurs** qui fonctionnent 20h/jour.



## Une plante grimpante...

- qui couvre le mur du côté du soleil de votre maison réduira considérablement la chaleur de celui-ci, **jusqu'à 20 °C de moins.**

Sources : Mesure de lutte aux îlots de chaleur urbains, INSPQ et Le verdissement montréalais, CREM

## En bon état...

- les tuyaux d'égouts ou le solage de votre maison ne seront pas percés par les racines d'un arbre.
- le mur de brique de votre maison ne sera pas abimé par les ancrages d'une plante grimpante.





Pour plus d'informations sur la problématique d'îlots de chaleur urbains, consultez :

**Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains  
par Mélissa Giguère**

[www.inspq.qc.ca/pdf/publications/988\\_MesuresIlotsChaleur.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/988_MesuresIlotsChaleur.pdf)

**Réalisation :**

Nature-Action Québec  
120, rue Ledoux  
Beloeil (Québec) J3G 0A4  
[info@nature-action.qc.ca](mailto:info@nature-action.qc.ca)  
[www.nature-action.qc.ca](http://www.nature-action.qc.ca)



© 2011

Ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre de l'Action 21 du *Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques* (PACC) du gouvernement du Québec.

**Québec**

- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Institut national de santé publique



100 %

# **Agir** pour diminuer la chaleur urbaine!

## Un arbre...

- Rafraîchit l'air ambiant grâce à l'ombrage et à l'évapotranspiration
- Améliore la qualité de l'air en captant les poussières et les polluants atmosphériques
- Entraîne des effets positifs sur la santé
- Réduit les coûts de climatisation
- Fournit un habitat à la faune
- Embellit notre environnement
- Augmente la valeur de votre propriété et crée de l'intimité
- Améliore la qualité de l'eau de ruissellement



*Ombrager votre maison en plantant des arbres feuillus du côté ensoleillé*



*Verdir vos terrasses et vos balcons de fleurs et de légumes*



*Protéger un arbre existant*

*Planter une vigne sur les murs exposés au soleil de votre maison*



*Participer à un projet de verdissement dans votre communauté*

*Remplacer des surfaces foncées avec des surfaces claires ou perméables*



Ce document a été produit par :



Nature-Action Québec  
[www.nature-action.qc.ca](http://www.nature-action.qc.ca)

Ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre de l'Action 21 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques (PACC) du gouvernement du Québec.

**Québec**

• Ministère de la Santé et des Services sociaux  
• Institut national de santé publique